

FORMATION «CÉRAMISTE»

ECHÉANCIER 2022 DES FORMALITES DE CANDIDATURE

Ce document prévisionnel est édité à titre d'information pour les futurs candidats

*Les dates définitives seront communiquées dès que possible.
L'information sera transmise via le site de la [Maison de la Céramique](#)*

**De mars à
mi-septembre
2022**

Rendez-vous et entretiens à solliciter avec les Conseillers Pôle Emploi

Vous devez rencontrer votre conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, CIDFF - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) et lui présenter votre projet professionnel et de formation.

C'est une étape indispensable qui permet à votre Conseiller de valider la bonne adéquation entre votre projet de formation, nos pré requis et votre éligibilité au financement.

De plus, il doit, dans la mesure du possible, vous délivrer une **prescription de formation**.

Selon l'état d'opérationnalité de la plateforme, vous pourrez, si vous êtes demandeur d'emploi au moment de la candidature, ainsi que votre Conseiller, (vous) prescrire la formation par l'application [MaFormationMonEmploi](#) de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Si problème de fonctionnement, cette procédure serait reportée.

Personne ressource pour les Conseillers Pôle Emploi :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr

Financer votre formation :

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation par la Région Auvergne Rhône Alpes, le statut requis est celui de demandeur d'emploi, enregistré.e à Pôle Emploi, au plus tard début septembre. Il n'est pas nécessaire, en vertu du principe de réciprocité, d'être domicilié.e en Auvergne Rhône Alpes.

Le financement de l'action est un financement collectif.

Pour les candidats pouvant bénéficier d'autres financements :

Cette année encore, nous n'ouvrons pas de place à un candidat autre que demandeur d'emploi. Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser

Candidats, un lien vers la [Région Auvergne Rhône Alpes](#), pour vous renseigner

Rémunération des stagiaires en formation :

Les candidats, demandeurs d'emploi, ayant des droits ou en fin de droits, bénéficient de leur allocation ou d'une aide régionale, accordée individuellement. Nous étudierons vos droits en entrée en formation.

Renseignements sur les rémunérations sur le site de la [Région Auvergne Rhône alpes](#) ou de [l'Agence de Service et de Paiement](#)



Pour les candidats en situation de handicap:

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive H+ de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site : <https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation
Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98
mail formation@maisondelaceramique.fr

**Entre mi et fin
juin 2022**

Informations collectives à la Maison de la Céramique :

- Entretien collectif avec les candidats en vue d'une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.
- Visite de la Maison de la Céramique : locaux de la formation et musée.
- Modalités des divers financements.
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation.
- La rencontre avec les stagiaires de la session en cours ne sera pas possible cette année car ils seront en stage à cette période.
- **Nous proposerons, pour les candidats très éloignés géographiquement , une session en distanciel, aux mêmes dates**
- Si la situation sanitaire l'exigeait, nous prendrions les mesures nécessaires pour un accueil de tous en distanciel

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

**CLOTURE DES
CANDIDATURES
ET DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES
DOSSIERS :
11 juillet 2022**

Les dossiers peuvent être déposés au fil de l'eau, d'avril au 11 juillet

Le dossier se compose :

- De l'attestation de demandeur d'emploi, pour les candidats déjà inscrits à PE au moment de la candidature.
- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du candidat à faire la formation et développant une présentation de son projet professionnel.
- D'un **CV + photo** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du candidat.
- D'un **dossier photos** (de **30 pages maximum**) présentant des réalisations exécutées par le candidat (réalisations personnelles et faites dans le cadre d'une formation précédente)
Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Le candidat doit fournir 2 versions de son dossier à la Maison de la Céramique:

- **1 version « originale » papier** (format et matières au choix du candidat).
- **1 version numérique** en format PDF, **sur support numérique ou envoyé par internet (wetransfer, par exemple)**. Les documents composant le dossier doivent être assemblés

Attention, ces deux versions doivent être identiques

Pour les candidats sélectionné(e), ces 2 versions seront conservées par la Maison de la Céramique. Sinon, nous les renvoyons.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:
(vous pouvez envoyer votre dossier dès maintenant et jusqu'à mi juillet)**

➤ **La version numérique doit nous parvenir au plus tard mi juillet 2022 (date à préciser)**

L'envoyer sur : formation@maisondelaceramique.fr

Via une plateforme de téléchargement (type [wetransfer](#))

➤ **La version papier doit nous parvenir au plus tard fin juillet 2022 (date à préciser)**

21 juillet 2022

Test n° 1 : Présélection sur dossier
(cf « le livret du candidat »)

**26 et 27 juillet
2022**

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury
(cf « le livret du candidat »)
Le résultat sera communiqué par mail, dans les 72h suivantes

**19 août 2022
(au plus tard)**

Avis définitif d'admission, en regard du dossier administratif du candidat

Liens et ressources vers la profession :

- Le Collectif National des céramistes : <http://www.collectif-ceramistes.org/>
Pour trouver :
 - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.e.s
 - Le calendrier des marchés potiers 2022, occasion de rencontrer des professionnel.e.s
 - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
 - L'actualité du métier
 - Etc,.....
- Les Ateliers d'Art de France : <https://www.ateliersdart.com/>
Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.
- L'association D'Argiles, potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : <https://www.dargiles.org/>, pour trouver les professionnel.e.s (adhérents) de la région.
- Faire argile : <https://www.faireargile.fr/>
Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir (...).

Date prévue de début de formation:

Le 3 octobre 2022 (à confirmer)

Date prévue de fin de formation:

Le 24 novembre 2023 (à confirmer)

Durée de la formation :

1918 heures / 274 jrs / 14 mois

Le statut requis à votre entrée en formation:

Demandeur d'emploi

LA FORMATION SE DEROULE À:

LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)

POUR ALLER PLUS LOIN :

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/ceramiste-specialisation/#page-content>

H+

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

ou à le demander à

formation@maisondelaceramique.fr

Pour vos envois ou demande de renseignement:

Marion Boisjeol, Responsable de la formation et référente H+
ou Muriel Rocques, assistante administrative formation :

Maison de la Céramique

Rue des Reymonds, Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT

Tel 04 75 50 50 84

Emails : formation@maisondelaceramique.fr
assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Site : www.maisondelaceramique.fr